



MAIRIE
D'ARCES SUR GIRONDE
1, Cote de La Volette
17120 ARCES SUR GIRONDE
Tél 05 46 90 71 06
Mail : mairie@commune-arces-sur-gironde.fr

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la **SALLE DES ASSOCIATIONS**

**Le MERCREDI 12 MARS 2025
à 19 heures 00.**

Affiché le 03 Mars 2025

ORDRE DU JOUR

- Application de la fongibilité des crédits budgétaires- nomenclature comptable M57
- Approbation du Compte Financier Unique 2024
- Affectation du résultat de l'année 2024 de la section de fonctionnement
- Vote de subventions aux associations année 2025
- Adhésion à la convention cadre relative aux missions facultatives proposées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime
- Protection Sociale Complémentaire Santé obligatoire au 1^{er} janvier 2026- réalisation d'une mise en concurrence pour sélection d'organismes d'assurances visant à la conclusion d'une convention de participation, mission confiée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- Demande d'autorisation de passage du 48^{ème} rallye « Dunes et Marais » sur la territoire communal
- Fêtes et manifestations mai 2025- fête de l'aillet-
- Questions diverses

Le Maire,

Joëlle BOULON